



Le bulletin de l'association

N° 277 Novembre 2014

ASSOCIATION DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE RÉGION MIDI-PYRENEES

Chers amis,

Les peurs lorsqu'elles nous assaillent, sont-elles bonnes conseillères ?

Par définition, la peur est une réaction émotionnelle face à une agression, un signal d'alarme face à un danger ou à une menace, subis le plus souvent, imaginés parfois.

La peur et les peurs nous cernent : terrorisme, barbarie, guerres sans territoires, prise d'otages civils, nouveaux virus... Pour voir la peur près de nous, il suffit d'observer les anciens soumis au feu de l'actualité, politique, économique, sociale, sanitaire... nationale ou internationale. L'« infobésité » actuelle, plutôt sinistre, qui se repaît de mauvaises nouvelles et de catastrophes en tous genres, diffusées en continu, les traumatise. Les personnes plus jeunes semblent, heureusement, moins impactées.

En fait, à y regarder de près, il ne s'agit pas de « peur » mais d'inquiétude voire d'anxiété ou d'angoisse qui sont des freins ou des inhibiteurs considérables à toute action, diminuant aussi la capacité de réflexion. Le doute également, quand il est installé, peut envahir et ne jamais quitter ceux qui en souffrent. Il est négatif.

La peur, contrairement au doute, est de courte durée. Quand elle n'est pas lâcheté ou couardise, elle stimule, oblige à l'action pour la recherche de solutions. La peur rend lucide et, par exemple en temps de guerre, elle oblige à la réflexion stratégique pour la mise en place rapide de réponses opérationnelles. La peur de perdre une bataille est une assurance vie.

La défense, comme une sorte d'immunité, met en place des outils, des mécanismes de protection complexes, construits pour répondre durablement et décourager l'agresseur responsable de la peur ; mais encore, la défense permet l'anticipation pour se prémunir de la peur.

Avant le 11 septembre 2001 nul ne pouvait imaginer qu'un tel terrorisme puisse exister, destiné à renverser l'ordre mondial, ni que les prédicateurs d'une telle apocalypse pourraient un jour avoir raison. Et 13 ans après ??? cela continue ... Force est de constater que les systèmes de défense ou d'attaque dont nous disposons, semblent mal adaptés à ces menaces nouvelles et à ces agressions violentes. Daech ou le virus Ebola recèlent en eux le même poison responsable de la même peur ressentie face à un ennemi cruel, mal connu, et que l'on a beaucoup de mal à cerner, freiner puis éradiquer dans ce monde à la fois ouvert et rétréci !

« La guerre...échec du politique ? » et « l'esprit de défense aujourd'hui » sont deux sujets qui vont passionner nombre d'entre nous cette année, et dont, bien sûr, nous reparlerons.

Le **samedi 22 novembre 2014** à 11 heures à la Préfecture (salle A.Bidou), à la suite de notre assemblée plénière, nous accueillerons **Monsieur le Professeur François ICHER**, autour d'une conférence qu'il a intitulée :

«Enseigner la défense et la sécurité nationale, objectifs et enjeux »

Je compte sur votre présence nombreuse ; l'enseignant et l'enseignement portent la lumière et l'espoir et je resterai intransigeant sur la nécessité de garder toujours l'espoir !

Pr Anne-Marie SAUTEREAU

Présidente Association IHEDN Midi-Pyrénées

ASSEMBLEE PLENIERE du 27 septembre 2014

Notre dernière assemblée plénière de rentrée a eu lieu le samedi 27 septembre 2014 à la Manufacture UT1 (amphi Colloques) en présence du général SALAUN. Après le mot d'accueil prononcé par Anne-Marie SAUTEREAU, la matinée s'est déroulée en deux temps :

- 9 heures 30 : **Conférence de Gérard ONESTA** – ancien député européen – en charge d'une vice-présidence au conseil régional de Midi-Pyrénées sur « **L'avenir des régions - L'identité stratégique de Midi-Pyrénées** »
- à 11h : Présentation des nouveaux entrants, informations générales, études 2013/14, activités trinôme académique...

PARTICIPANTS A L'ASSEMBLEE PLENIERE

BARTHE Pierre	GAYRAUD Bastien
BERNADET Michel	GEORGES Patrice
BERTHOU Evelyne	GROS Jean-Jacques
BONNET Jean-Luc	HUMBERT Michelle
BOURGOIS Dominique	JOFFROY Sandra
BOUSQUET Bernard	KHAZAL Marie-Claire
BOUSQUET Michel	LAMARQUE Alice
BOUTESSELLE Nicolas	LAMBEAUX Olivier
BRAULT-NOBLE Françoise	LAVOILLOTTE Michel
BRIDAULT Florent	LEMMET Jean-Louis
BRIHOUM Malik-François	LEVET Yvette
CABROL Yves	MARICHY Jean-Pierre
CALDERARA Yves	MAZALEYRAT
CASANOVA Daniel	MAZEL Robert
CHENEL Stéphane	MEILHAC Lambert
CLECH David	MILLOT Stéphane
CONTAL Jean-Marie	NOËL Thierry
CREMADEILLS Nicole	PECHAMAT Jacques
CREPIN- LEBLOND Henri	PETRALI Sandrine
CRESPI Yaël	ROQUEJEOFFRE Michel
CROUAIL Arlette	ROSIUS Claude
CROUAIL Bernard	ROSSI Régis
CUTTIER Martine	ROUET Thibaut
de BAICHIS Olivier	ROUX-GRANADEL Annie
de CASSAGNAC Xavier	SALIME Saindou
DECHAUMONT Madeleine	SALMON Michel
DILHAC Jean-Marie	SAUTEREAU Anne-Marie
DELTOUR Didier	SEGHAIRIA Claudine
de VEYRINAS François	SOUILLARD Paul
DILOY Christel	SURROCA Daniel
DOERFLER Jean-Louis	TARABBIA Pierre
ENJALBAL André	TAVARES Instilita
ESTEVE Laurent	VALLON Christian
FERRET Jean-Noël	VIDEAU Nicolas
FOISSAC Denis	VU TONG Dominique
GANNAC Michel	WELTE Anne-Catherine

72 présents - 25 excusés

LES THEMES D'ETUDES DU CYCLE 2014/2015 (Marc BEAUVOIS)

Comment rejoindre un groupe de travail ?

- **ARIEGE** : Georges GLEIZES
mel : georges.gleize@wanadoo.fr
tél : 06 03 00 14 15 ou 05 61 60 71 88
- **AVEYRON** : Jacques ESTIVALS
mel : jacques.estivals@wanadoo.fr
tél : 06 07 36 38 50 ou 05 65 72 49 74
- **GERS** : Louis CONSOLINI
mel : louis43@free.fr
tél : 05 62 05 97 38 ou 06 07 71 02 54
- **HAUTE-GARONNE** - groupe du mardi : Yves CABROL
mel : cabrolyves@orange.fr
tél : 06 87 72 08 47 ou 05 61 44 76 26
- **groupe du samedi** : Bernard BOUSQUET
mel : bousquetbernard@orange.fr
tel: 06 07 29 03 03 ou 05 61 42 11 08
- **HAUTES-PYRENEES** : Jean-Marie LEFRANCOIS
mel : jean-marie.lefrancois@laposte.net
tél : 05 62 45 98 20
- **LOT** : Christian VALLON
mel : cjv46309@orange.fr
tél : 06 09 37 75 98
- **TARN** : Pierre Alain VILLARD
mel : pierre-alain.villard@wanadoo.fr
tél : 06 21 07 47 39 ou 05 63 70 33 63
- **TARN et GARONNE** : Claude ROSIUS
mel : clauder.rosius@wanadoo.fr
tél : 06 76 61 09 55 ou 05 63 30 22 60

LE CARNET DE L'ASSOCIATION - Décès

Nous avons appris les décès du colonel **Yves RACAUD** cofondateur de notre centre de documentation et celui de l'épouse de notre ami **Pierre BENECH**.

Nous adressons aux familles nos plus sincères condoléances.

NOTRE PROCHAIN RENDEZ – VOUS

ASSEMBLEE PLENIERE le samedi 22 novembre 2014 à 09 h 00

Salle Alain BIDOUD – Préfecture de région - Place Saint-Etienne à Toulouse

à 11h 00 conférence par François ICHER – « Enseigner la défense et la sécurité nationale, objectifs et enjeux »

NOUVEAUX ENTRANTS

ONT ETE ACCUEILLIS :

- ❑ En qualité d'auditeurs
 - Georges CARBONNE –COL de gendarmerie rattaché à l'AR 19 en tant qu'auditeur 1997
- ❑ En qualité de membres associés (postulants) :
 - Yaël CRESPI – Ingénieur consultant
 - Denis FOISSAC - enseignant
 - Bastien GAYRAUD – professeur d'histoire & géographie
- ❑ En qualité de membre associé :
 - Bernard BLONDEAU LCL de gendarmerie ®
 - Dominique VU TONG LCL ® - ancien DMD de l'Aveyron

BIENVENUE A L'AR 19 !

AGENDA

- **12/11/2014** : 6^{ème} Colloque du Trinôme inter-académique à Toulouse à l'ENSICA
 - **13/11/2014** : CODIR
 - **22/11/2014** : **Assemblée plénière**
 - **27/11/2014** : Journée des dirigeants à L'EM à Paris
 - **28/11/2014** : Forum de restitution des auditeurs à Paris
 - Candidatures au CODIR à déposer avant le 10/12/2014
 - **11/12/2014** : **Concert au profit des blessés de l'Armée de Terre : Halle aux grains (Toulouse)**
 - **04/02/2015** : CODIR – Dépouillement des votes et renouvellement du bureau de l'AR19
 - **28/02/2015** : **Assemblée Générale de l'AR19**
 - **7avril au 13 mai** : 200^{ème} session régionale de l'IHEDN à Bordeaux/Pau
- Renseignements et inscriptions sur www.ihedn.fr

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION



A PROPOS DE L'E-ANNUAIRE SECURISE DE L'UNION-IHEDN

Comme acté dans sa dernière assemblée générale à laquelle nous participions, l'Union des associations des auditeurs de l'IHEDN, qui publie chaque année un énorme annuaire papier qui coûte très cher, a décidé de faire des économies en mettant en place progressivement l'annuaire sous forme électronique (**e-annuaire sécurisé**). L'annuaire papier sera cependant maintenu allégé pendant quelques temps et publié comme prévu fin 2014. Pour cela, elle a confié à une société spécialisée (Société Oxfoz) la mise en œuvre d'une maquette qui sera expérimentée puis étendue. Nous devrions pouvoir bénéficier de cette nouvelle opportunité début 2015. Les effets attendus sont bien entendu, une meilleure connaissance qualitative et quantitative de nos membres et une plus grande facilité de suivi des effectifs.

L'enjeu sera :

- pour chaque auditeur, en possession d'un identifiant (qui lui sera communiqué) et d'un code personnel, d'entrer directement les données le concernant et le degré d'accessibilité de ces données. Parmi les informations, chacun décidera de celles qu'il souhaite y voir figurer ou pas. Pour les auditeurs présentant plusieurs « casquettes », ils devront choisir à quelle association ils souhaitent adhérer et donc dans quelle rubrique ils souhaitent voir leur nom figurer : AA, AR, CHEAR, ANAJ... ??

Les membres associés seront tous rattachés à l'AR qui les a cooptés.

Pour tout changement de situation ou pour les nouveaux venus, vous devrez impérativement remplir la fiche de renseignement électronique que vous trouverez sur le site et l'envoyer à l'association. Mais vous devrez également accéder vous même à l'e-annuaire pour y faire entrer cette modification.

En cas de difficulté technique, nous pourrions faire ces saisies pour vous. **Jean-Louis LEMMET**, vice-président de l'association, a bien voulu accepter d'être notre **chargé de mission pour le suivi local de cet e-annuaire**.

RETROUVEZ L'UNION IHEDN (<http://www.union-ihedn.org/>)

SUR TWITTER ET FACEBOOK

https://twitter.com/union_ihedn

<https://www.facebook.com/UNION.IHEDN>



A PROPOS DE L'E-ANNUAIRE SECURISE DE L'UNION-IHEDN (SUITE)

- pour les associations : elles devront valider le contenu administratif de leur périmètre (principe de subsidiarité des associations respecté). Elles s'assureront notamment que l'adhérent est bien à jour de sa cotisation (**condition sine qua non** pour figurer dans l'e-annuaire).

- Calendrier : formation des administrateurs en octobre à Paris puis à Lyon ; mise en ligne de novembre à décembre pour les associations puis mise en ligne et accès pour les auditeurs en janvier 2015 avec assistance en ligne et didacticiel.

Revue Défense, Lettre de l'Union et Annuaire papier : vont aussi évoluer !

Pour l'abonnement à la revue Défense, les abonnements parvenus à l'Union-IHEDN après le 1^{er} novembre 2014 ne seront assurés qu'en 2015. Mais la réactivité dans l'envoi sera optimisée dès 2015 par une souscription « au fil de l'eau » et une diminution des délais entre commande et réception.

Je rappelle que cette revue constitue **le support privilégié de la formation continue des auditeurs IHEDN**. Elle contient de nombreux articles sur le monde de la Défense, un focus sur l'actualité internationale, de nombreux thèmes de réflexions sur des thèmes intéressants les auditeurs, et des articles issus des travaux des AR. Notre association a d'ailleurs été retenue pour rédiger un article sur l'Asie du Sud-est dans un prochain numéro.

N'hésitez plus : pour 30 euros vous recevrez 6 numéros exceptionnels + un supplément /an.

A-M.SAUTEREAU (Trésorière-adjointe de l'UNION-IHEDN)

CONFERENCE du 22 novembre 2014

Conférencier François ICHER - Inspecteur d'académie, I.P.R. Histoire-Géographie
Réfèrent académique pour la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale

ENSEIGNER LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE, OBJECTIFS ET ENJEUX.

Résumé : Au-delà de la dimension pédagogique et de l'aspect transversal de cet enseignement, la conférence se propose d'aborder les objectifs intellectuels, culturels et civiques d'un domaine sinon méconnu, du moins mal connu par beaucoup d'observateurs du système éducatif. Après une lecture analytique des programmes officiels et la mise en valeur des principales ressources disponibles, le conférencier traitera les principaux enjeux de l'éducation à la défense, en insistant particulièrement sur les dispositifs et les comportements possibles pour concrétiser un « esprit de défense » auprès des jeunes générations.

PRESENTATION DU CONFERENCIER :

Né en 1958, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional d'histoire-géographie dans l'académie de Toulouse, le professeur **François ICHER** est réfèrent académique pour la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale. Docteur en histoire, il est également lieutenant-colonel dans la réserve citoyenne de la Gendarmerie nationale.

Après un parcours d'instituteur initié en 1976, de professeur des écoles maître-formateur, de professeur certifié puis agrégé, François ICHER a occupé durant cinq années (2006-2011) les fonctions de conseiller technique au rectorat de Montpellier pour les dossiers de défense, de patrimoine et de mémoire. En qualité d'inspecteur d'académie au rectorat de Clermont-Ferrand, il a co-piloté le trinôme académique d'Auvergne jusqu'en 2013.

Chercheur associé au CNRS, on lui doit par ailleurs plus d'une vingtaine de publications historiques éditées aux éditions du Seuil, Gallimard, Albin Michel, Bordas, Belin, La Martinière, CNDP etc. Ses travaux d'historien portent principalement sur l'histoire médiévale et l'univers des confréries artisanales. Il a également publié aux éditions de La Martinière un ouvrage sur la Grande Guerre (*La Première Guerre mondiale au jour le jour*, 2007) et, en collaboration avec Pierre Laborie, un recueil de témoignages sur la Résistance (*Ils ont su dire non*, 2008).

RESUME de la conférence du 27 septembre 2014 par **Gérard ONESTA** ancien député européen, en charge d'une vice-présidence au conseil régional de Midi-Pyrénées

L'AVENIR DES REGIONS - L'IDENTITE STRATEGIQUE DE MIDI-PYRENEES

Actuellement nous sommes dans une période très particulière du calendrier de la République, marquée par 3 événements dont les tempos ne sont pas respectés :

- Le contrat de Plan Etat/Région : prévu pour 2014, un glissement dans la réalisation est à prévoir (2015 → 2020). De plus ce contrat est mal engagé car les montants alloués sont trop faibles.
- Le plan septennal européen (2014 → 2020) qui a pris un an de retard. La copie définitive est attendue en décembre 2014.
- La réforme territoriale, qui devient prioritaire malgré un retard important pris à l'échelle européenne. Montpellier a fait la même réforme que nous. Si nous imaginons la fusion Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées nous risquons de vivre avec 2 programmes fusionnels et des écarts de subventions conséquents car notre région, plus riche, a reçu moins de subventions. Qui va imposer son programme ? La région d'origine ou l'autre ?

Un toilettage dans le maillage industriel territorial est nécessaire afin que la région soit vue de l'extérieur et puisse séduire à l'échelle internationale. La région sera appréciée par ses compétences et ses moyens et non par l'hectare occupé. A titre d'exemple, on ne pèse pas de la même façon si l'on compare la Catalogne et Midi-Pyrénées (30 milliards d'euros d'un côté contre 1,2 de l'autre).

Pb : Midi Pyrénées fonctionne actuellement avec 8 budgets départementaux. Les départements vont tout perdre si rien n'est prévu dans la loi en termes de moyens. Comme Midi Pyrénées ne lève pas d'impôt, les collectivités ne pourront pas aller chercher les subventions à Bruxelles. La vraie question à se poser : comment les petites régions telles le Larzac ou le Luchonnais vont pouvoir exister par rapport à la grande région toulousaine ? 72% des communes ont moins de 500 habitants. Nous allons nous heurter à 2 écueils soit en supprimant toutes les compétences au département soit en maintenant le département qui deviendra alors une coquille vide. Quid des départements qui ont de gros bassins de vie structurés et forts mais ... sans budget et sans compétences ?

Conclusion : il est indispensable d'envisager l'avenir de deux façons : Individuellement et collectivement car on a besoin de chacun et de l'union. Supprimer totalement les départements ça ne tient pas !

Questions : Quels sont les dysfonctionnements majeurs du système actuel qui justifient un tel bouleversement ? Il y a trop d'organismes impactés pour prendre une décision. La perte en ligne de substance est gigantesque. La mise en place d'une clause de compétence est nécessaire pour éviter les vaines hésitations de la République ; la juxtaposition actuelle bloquant les projets.

Que va devenir la République française suite à la création de grandes régions ? Il faut désormais raisonner avec un esprit logique de compétition. Etre plus fort que l'autre. Où s'exprime la solidarité ? Outil à mettre en place. Seul l'Etat est garant de cela et la compétition c'est la crainte. Il faut penser en terme de Solidarité, d'Euro-région en inventant une république européenne du 21ème siècle !

Pour l'armée, l'organisation territoriale n'existe pas. Les bases de défense devraient glisser vers les régions ? Tout sera revu et rien n'est prêt. De fait, l'organisation territoriale impacte tous les secteurs, aussi bien l'armée, le statut des fonctionnaires (tertiaire, Education nationale, ...) mais aussi la télévision/radio/ les bassins d'alimentation en eau...

Parler de stratégie des régions. Faut-il être meilleur que les autres ? Derrière le meilleur sur quoi va t'on s'appuyer?

Qu'est-ce que le meilleur ? La croissance du PIB ? Vivre dans un espace protégé ? La qualité de la vie ? Pour le conférencier le meilleur c'est l'apaisement. Il faut renouer avec l'espérance. Il faut penser global mais aussi le niveau régional et plus la commune ou le département : *Lou País*, l'intercommunalité, l'Euro-région et le continent. Stratégiquement c'est le basculement qui est important.

Innovation pédagogique. Comment peut-on innover avec le budget universitaire actuel ?

5 enjeux sont fondamentaux pour rester dans la course mondiale. Ce sont : L'Enseignement et la Recherche (secteur dans lequel il y aura le plus de tension), l'Usine du futur, la Mobilité et les transports, la Transition énergétique et le Haut débit.

Notes prises par Florent BRIDAULT

NAISSANCE ET DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DEFENSE DANS LE SUD DU TARN : TEMOIGNAGE



Photo de la Marche Nation 2013 : marche organisée par un soldat retraité parti à pied de Lyon pour faire le tour de France et terminer à Paris le 14 juillet. Son but était de mettre en avant le lien Armée-Nation et les élèves de l'enseignement défense du lycée Barral de Castres ainsi que leur professeur. Ils ont donc marché avec lui et un groupe de jeunes soldats du 8^{ème} RPIMA sur 5 km jusqu'à la caserne où une petite cérémonie a été organisée pour saluer son action courageuse.

Au collège les enjeux de la défense sont abordés pendant l'année de troisième dans le cadre de l'éducation civique et peuvent donner lieu à une évaluation dans le cadre du Brevet.

En lycée le programme d'ECJS (Education Civique, Juridique et Sociale) en classe de première propose de traiter le devoir de défense. Le cadre législatif permet d'envisager un enseignement de défense à travers les aspects mémoriels (les conflits depuis 1870), le patrimoine militaire (forteresses, arsenaux, ...) et la mise en place de partenariats avec les unités militaires (visites, interventions dans les classes, stages, ...). Dans le Tarn sud, les lycées Barral, Notre Dame et Borde Basse de Castres ont été parmi les premiers à mettre en place des enseignements défense.

- **Au lycée Barral de Castres**, l'idée d'un enseignement défense est venue à la suite du premier trinôme inter académique de Toulouse (2005). Une convention lie le 8^{ème} RPIMA au lycée sous la forme d'une «interaction» : le régiment ouvre ses portes aux élèves de troisième dans le cadre de stages de découverte, propose des conférences sur les OPEX en cours et sur le rôle du soldat dans la République, participe au forum des métiers ainsi qu'à des rencontres sportives. En retour notre « pionnier », Pierre ESCANDE (IHEDN) a tissé les liens avec le 8^e RPIMA. Il intervenait aussi bénévolement en tant que professeur d'histoire pour aider des sous-officiers du régiment à passer des concours. L'enseignement défense, repris aujourd'hui par Valérie PIETRAVALLE, s'appuie sur ces mêmes liens : transmission de la Mémoire avec des visites à Oradour-sur-Glane et des actions sur l'histoire de la Shoah (visite d'Auschwitz, exposition réalisée pour le mémorial de Lacarne et participation aux cérémonies du 70^{ème} anniversaire de la libération ...). La DMD du Tarn et l'IHEDN proposent des conférenciers sur des thèmes comme la réserve (DMD), la défense européenne (Jacques PECHAMAT) ou encore les interventions humanitaires en Afrique (Jean DECOUARD). Des personnalités politiques comme Mme LAPEROUZZE députée européenne ou M. FOLLIOT, député, membre de la commission défense à l'Assemblée Nationale sont aussi sollicités. Les 20 élèves de la classe défense sont recrutés en fin de troisième sur la base du volontariat. L'enseignement est dispensé à hauteur de deux heures par mois en dehors des horaires de cours ; l'enseignante est en partie bénévole car l'horaire prévu dans son emploi du temps ne couvre pas l'ensemble des activités organisées.

- **Au lycée Notre Dame**, la démarche a été différente. L'enseignement de défense, mis en place par notre camarade Martine CUTTIER également en 2005, traite des questions d'actualités liées à la défense globale, tant civile que militaire. L'activité s'adresse à des élèves volontaires, issus de la section générale et technologique (LGT) et de la section professionnelle (LP). Le programme dure trois ans et s'appuie sur deux piliers : des conférences (OPEX, Renseignement, Livre blanc, budget de la défense, esprit de défense, ...). Les conférenciers, civils et militaires, sont des spécialistes des questions évoquées. Des activités constituent l'autre pilier de l'opération. Les élèves de 2^{ème} participent notamment aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai. Les élèves de 1^{ère} ont d'abord fait une sortie *Militarial* de Boissezon, puis sont allés au 4^e REI de Castelnaudary. En Terminale, une quinzaine d'élèves est « immergée » pendant trois jours dans une section du 8^e RPIMA (convention avec le régiment renouvelable tous les trois ans). Le premier jour, les élèves perçoivent une tenue réglementaire et sont initiés aux rituels de cohésion du déplacement et du rassemblement avec garde-à-vous. Après une visite du régiment et de sa salle d'honneur, ils bénéficient d'une présentation du matériel. Ils ont la possibilité d'accéder au SITAL, la salle de simulation de tir. Ils font du sport avec les militaires et prennent leur repas à l'ordinaire. Le deuxième jour, ils partent sur le terrain de manœuvre et s'initient pendant deux jours au combat à côté des soldats à l'instruction. Ils dorment sous des tentes, mangent des rations, approchant ainsi la vie du soldat sur le terrain. A la fin du stage les élèves reçoivent un «diplôme» symbolique. Arrêté en 2013, cet enseignement va reprendre en 2015 sous une forme nouvelle.

NAISSANCE ET DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DEFENSE DANS LE SUD DU TARN : TEMOIGNAGE (suite)

- **Au lycée de la Borde Basse**, deux professeurs d'histoire géographie, Bruno SIMIONI et Michel BERNADET, ont proposé à la rentrée 2006, aux élèves de 1^{ère} et de Terminale volontaires des thèmes autour du patrimoine militaire, de la mémoire et des enjeux contemporains. Dans un établissement scolaire où le fait militaire est absent, le passage par les aspects mémoriels et patrimoniaux a permis de lever les réticences. L'enseignement « Histoire, Mémoires et Défense Globale » est donc né, dans un premier temps, avec l'idée de faire découvrir notre patrimoine militaire par des visites de sites où les trois aspects pouvaient être évoqués.

Ainsi le thème « La frontière des Pyrénées : des « châteaux cathares » au pré-carré de Vauban » a-t-il permis de montrer l'évolution de l'architecture militaire (Puylaurens, Salse, Villefranche de Conflans, Montlouis) et d'évoquer le Centre National d'Entraînement Commando. Les réticences sont aujourd'hui largement levées et la défense a toute sa place dans l'enseignement proposé. Celui-ci est structuré en quatre phases : des conférences sur le thème annuel choisi (assurées par les enseignants et des intervenants extérieurs), un voyage d'étude (3 à 5 jours), la création d'affiches numériques et d'exposition par les élèves, des animations ponctuelles dans le lycée. Ainsi le thème 2013-2014 s'inscrivait dans les commémorations du 70^{ème} anniversaire de la Libération de la France. En choisissant de travailler sur le débarquement de Provence les aspects mémoriels liés à la Libération du sud de la France pendant l'été 1944 ont pu être abordés, les aspects historiques en étudiant une opération amphibie et ceux de la défense en présentant les missions dévolues au groupe aéronaval constitué autour du Charles de Gaulle dans un monde devenu instable et multipolaire. Pour des raisons pratiques, le groupe est limité à 30 élèves. Sont aussi proposées deux journées, ouvertes à l'ensemble des lycéens, centrées autour d'un atelier ludique et d'une présentation générale. Ainsi pour l'année 2013-2014 une portion de la plage d'Omaha Beach a été reconstituée et les élèves ont pu se livrer, à l'aide de figurines, au difficile exercice du *wargame*.

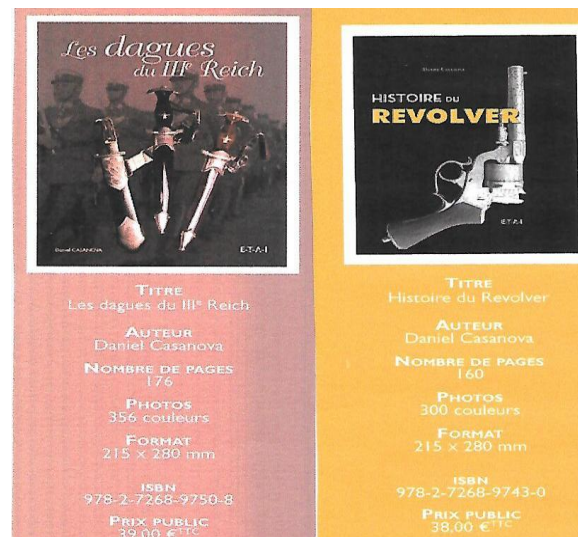
Au-delà de la fermeture de nombreux établissements militaires, c'est la présence de l'institution militaire elle-même qui a disparu au sein des familles avec l'arrêt de la conscription. Parallèlement, la pacification de l'Europe occidentale et l'approfondissement des institutions européennes ont fait s'éloigner dans les esprits le spectre de la guerre et perdre de vue des menaces toujours présentes. Le rétablissement du lien armée-nation passe certainement par l'éducation. La création de classes défense, le développement des rallyes citoyens vont dans ce sens, cependant les initiatives locales dans les établissements scolaires, sans cadre administratif trop contraignant, doivent être encouragées

Michel BERNADET (SR191)

EDITION DE LIVRES

Notre camarade Daniel CASANOVA publie de nouveaux ouvrages sur les armes et communique le calendrier de ses prochaines parutions :

- en octobre les Armes de Marine (corsaires et flibustiers),
- en décembre les pistolets MAB,
- en janvier l'histoire du pistolet semi-automatique



PERMANENCE DE L'AR 19

La permanence de l'association se tient tous les lundis de 14 h à 16 h à l'Hôtel DURANTI - 3^{ème} étage
au 6, rue du Lt-colonel PELISSIER - 31000 TOULOUSE - Tél/Fax : 05 61 22 78 13 mail : ihedn.ar19@orange.fr

Et n'oubliez pas de consulter régulièrement notre site internet : www.aa-ihednmidi-pyrenees.org

YVES RACAUD NOUS A QUITTE LE 23 OCTOBRE 2014

Le colonel Yves RACAUD a adhéré à l'IHEDN en 1985 et a été un de nos plus fidèles membre associé. Il s'est beaucoup investi dans nos actions de réflexion pour la promotion de l'esprit de défense.

Il a été, avec Edouard SANS, le créateur et l'animateur de la bibliothèque de l'IHEDN hébergée chez le délégué militaire départemental au Palais Niel. Je les ai rejoints au milieu des années 2000 et essaie avec une petite équipe de poursuivre leur oeuvre en respectant les orientations qu'ils ont données. Nous sommes tous très conscients de l'investissement considérable et remarquable qu'il a prodigué pendant près de 20 ans.

Nous l'avons aussi beaucoup apprécié pour sa deuxième carrière universitaire qu'il n'a jamais véritablement abandonnée après la résiliation de son sursis en 1951 pour rejoindre les parachutistes. Après son départ à la retraite, il s'est inscrit à l'université de Toulouse 1 Capitole, en particulier à l'IEP où il a entrepris une thèse de doctorat sous la direction du Pr. Jean Pierre MARICHY. (Voir ci-dessous)

J'ai personnellement eu l'honneur et le plaisir de servir avec lui au 2^{ème} REP de 1974 à 1975. Nouveau venu à la Légion étrangère j'ai beaucoup apprécié son accueil et ses conseils précieux d'Ancien. En 2000, lorsque j'ai quitté le service actif, je l'ai retrouvé avec plaisir à l'IHEDN de Toulouse, aussi chaleureux et entreprenant qu'à Calvi, 25 ans plus tôt.

Je me fais donc l'interprète de l'ensemble des membres toulousains de l'IHEDN qui ont unanimement estimé le colonel Yves RACAUD, sans toujours être conscients de tout ce qu'il nous a apporté.

Médecin général Jean Noël FERRET

CURSUS UNIVERSITAIRE D'YVES RACAUD : UN EXEMPLE A SUIVRE

Inscrit pour la première fois en université en 1947, Yves RACAUD interrompit ses études pour entamer sa carrière militaire ; il les reprit, au cours de celle-ci, pour suivre avec succès une maîtrise de géographie et profiter de son affectation au 2^o REP à Calvi pour commencer une recherche sur la démographie de la Balagne. Retiré à Toulouse, il entreprit un retour à l'université en s'inscrivant à 72 ans au DEA de science politique, mention « Défense et Sécurité Internationale » de l'Université de Toulouse I. Il devait y révéler une parfaite adaptation à ce changement de milieu. Outre des dispositions intellectuelles particulièrement solides, il y manifestait les qualités humaines qui ont caractérisé sa vie entière : toujours disponible et prêt à aider, il attirait l'amitié de tous les étudiants, souvent plus jeunes de cinquante ans, et s'était totalement intégré dans le groupe. Après un succès brillant au DEA, il décida de poursuivre en thèse de doctorat, déposant en 2000 un sujet sur « La formation des officiers de l'Armée de Terre en fonction de la professionnalisation et des nouvelles missions dévolues aux armées ». Il menait sa recherche dans la double perspective d'une réflexion théorique fondée sur une analyse systématique des meilleurs auteurs et d'une originale enquête de terrain rendue possible par l'excellente relation qu'il avait conservée avec tous les cadres supérieurs de l'Armée de Terre qu'il avait côtoyés au cours de sa longue carrière. Ce n'est qu'à une période récente, alors qu'il approchait du terme de son étude, que le plus âgé des étudiants de l'Université, fût contraint d'y renoncer sous le poids cumulé de douloureux problèmes familiaux et des graves ennuis de santé qui devaient finir par l'emporter sur sa robuste détermination.

Pr. Jean-Pierre MARICHY

Voir aussi : <http://www.ladepeche.fr/article/2006/06/12/36500-a-80-ans-le-colonel-passe-son-doctorat.html>

INSCRIPTION AU REPAS

NOM Prénom

Participera au repas du **22 novembre 2014**, au restaurant « Si Bémol » Place Dupuy à Toulouse.

Sera accompagné de personne(s).

Règle en conséquence la somme de 29 Euros x = EUROS.

(Chèque à libeller à l'ordre de l'I.H.E.D.N. - TOULOUSE).

Inscription reçue par écrit jusqu'au **18 novembre 2014**.
(à adresser au bureau de l'IHEDN au 6, rue du Lt-colonel case n°4 - 31000 Toulouse).

Ou par téléphone à **Michel SALMON** (Tél. 05.61.59.76.74)

Attention : nous ne prendrons plus de réservation le matin de nos réunions.

Fait à le